**Commune d’ESSOUVERT**

**Compte rendu sommaire**

**Réunion du Conseil Municipal en date du 07 septembre 2021**

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Dominique BERTIN, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Pierre GEOFFROY, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Émilie RACAULT Sylvain SORIGNET Patrick TANGUY, Patrick WAREMBOURG, Luc ZEMMOUCHE.

Absents excusés : Sylvaine CADORET qui a donné pouvoir à Henri AUGER, Anne DURIEUX qui a donné pouvoir à Fabienne MENARD, Christiane VALAYER qui a donné pouvoir à Dominique BERNAZEAU.

Secrétaire de séance élu : Patrick WAREMBOURG

Le compte rendu de la séance précédente est voté

Rajout à l’ordre du jour : achat de matériel

**Règlement intérieur du conseil municipal**

Le Maire indique que l’adoption d’un règlement intérieur du conseil municipal est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants en vertu de l’article 2121-8 du CGCT. Il propose de valider les termes du règlement intérieur du conseil municipal et d’approuver son entrée en vigueur à compter de ce jour. Accord à l’unanimité

**Création d’un poste d’adjoint technique**

A compter 1er janvier 2022, le conseil municipal décide de créer un emploi permanent d’adjoint techniqueà temps complet (35/35èmes). Le tableau des effectifs est ainsi modifié.

**Prêt à usage gratuit pour parcelles agricoles**

Autorisation est donnée au Maire pour la signature du prêt à usage gratuit des parcelles appartement à la commune vers l’ancienne salle des fêtes.

**Achat panneaux**

Afin de compléter la signalisation, accord est donné pour l’achat de panneaux.

**Droit de préemption**

Mr le Maire rend compte des décisions prises concernant le droit de préemption à l’occasion d’aliénation de biens.

**Achat matériel**

Achat d’un souffleur à dos souffleur à dos STIHL pour 642 €, et d’une débroussailleuse STIHL pour 658,80 €

**Remerciements**

L’association des anciens combattants d’Essouvert, AFM TELETHON, les 4 Récrés ont remercié la commune pour le versement des subventions.

**Décision modificative**

Il convient de faire des ajustements de crédits suite aux achats programmés en investissement et des ajustements pour la section de fonctionnement ; pour le budget annexe du bar restaurant les crédits seront prévus pour la rédaction d’un bail par un avocat.

**Cimetière La Benâte :**

Le conseil municipal prend connaissance des désordres au cimetière de La Benâte ; il autorise le Maire à choisir un avocat et à intenter au nom de la commune les actions en justice.

**Questions diverses**

- Le compte rendu des réunions des commissions est effectué.

L’opération Nettoyons la nature est programmée pour le 25 septembre.

Le conseil municipal maintient à l’unanimité le repas des aînés qui aura lieu à la salle de l’Alliance le 6 novembre 2021.

Le débernage a été effectué sur 15 km en attente du goudronnage et de l’enrobé.

Le zinc du mur de la mairie d’Essouvert a été réparé, les travaux côté cour seront effectués en octobre.

Des problèmes de voisinage sont évoqués.

La bibliothèque est ouverte, mais le pass sanitaire est obligatoire pour y accéder pour les personnes majeures. Un portage de livres peut être possible pour les personnes n’ayant pas le pass sanitaire.

Informations :

- Nomination d’une nouvelle Sous-Préfète à St Jean d’Angély Mme Anne WINKOPP-TOCH

- Le service de gestion comptable de St Jean d’Angély a ouvert le 1er septembre ; Mr DROUINEAU est le chef de service comptable et Mr ARSICAUD est le conseiller aux décideurs locaux.

- Le ramassage des ordures ménagères va être robotisé, une information sera faite par Cyclad.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30 .

Le Maire

Henri AUGER